



Offre de bourse de thèse en économie Contrat doctoral démarrant au 1er trimestre 2024

Stratégies patrimoniales des agriculteurs dans un contexte d'installation/transmission

Contexte de la recherche doctorale

Déclinaison française du Réseau PAC européen, le Réseau National Agricultures et Ruralités (RNAR) vise à accompagner la mise en œuvre du Plan Stratégique National (PSN) de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027. Le Réseau National Agricultures et Ruralités a lancé, en octobre (2023), un appel à candidature afin de sélectionner cinq sujets de thèses permettant d'accompagner la mise en place du PSN, de participer à l'animation de celui-ci, et *in fine* de faire des conclusions opérationnelles. L'offre proposée est un des cinq sujets sélectionnés.

Le ou la doctorant.e recruté.e sera inscrit.e dans l'École Doctorale (ED245) Sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Il ou elle sera salarié.e de VetAgro Sup et réalisera sa thèse au sein de l'UMR Territoires (Clermont-Ferrand, France), sous la direction de Philippe Jeanneaux, Professeur d'Economie rurale à VetAgro Sup en collaboration avec Jérôme Bourdieu, directeur de recherche INRAE à Paris School of Economics et Geoffroy Enjolras, professeur de finance à l'Université Grenoble Alpes. Le ou la doctorant.e devra suivre la formation doctorale dispensée par l'ED245 (participation aux séminaires de recherche, module sur la rédaction scientifique, l'éthique de la recherche, etc.).

Sujet

Le renouvellement des actifs est devenu un enjeu crucial pour le secteur agricole. Selon les données de la Mutualité sociale agricole française, environ 70 % des agriculteurs sortants sont remplacés par de nouveaux entrants. Depuis l'instauration de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) en 1973, plus de 300 000 exploitants ont bénéficié des aides publiques à l'installation. Les dispositifs d'aide ont évolué au fil du temps avec la création des prêts à taux modifiés et de multiples exonérations.

La réflexion sur la programmation 2023-2027 de la nouvelle PAC a permis d'établir un diagnostic qui pointe le besoin d'une politique de renouvellement des générations plus qu'une simple politique d'installation. Ce projet de thèse porte sur la question générale de la pérennité des entreprises lorsqu'elles changent de dirigeant et, plus particulièrement, de la pérennité des petites entreprises au moment du retrait d'activité de leur dirigeant.



Les travaux sont peu prolixes sur l'adéquation entre les besoins et attentes des nouveaux agriculteurs en termes d'actifs matériels et immatériels, de financement et ceux des agriculteurs prêts à céder leur exploitation. L'originalité de notre contribution au PSN est de se concentrer sur la catégorie des cédants, souvent peu étudiée afin d'identifier et d'analyser les leviers et les freins à la transmission par les cédants. Il y a en effet un manque de connaissance sur les processus de cessation d'activité des agriculteurs et des stratégies d'évolution et de transmission de leur patrimoine dans un contexte de diminution de la transmission familiale et d'augmentation de l'installation « Hors cadre familial (HCF) » et plus récemment des candidats dits « Non issus du milieu agricole (NIMA) ».

Le moment de la transmission n'est pas un événement soudain et, en réalité, il est préparé toute au long de la vie d'une entreprise ; il n'en est pas moins très souvent l'occasion de changements et d'innovations. Face à l'incertitude de l'évolution du patrimoine accumulé et de son ampleur, les cédants sont probablement tentés d'adapter leurs comportements. Leurs objectifs sont d'éviter tout effondrement de la valeur potentielle des actifs à transmettre à leurs enfants, qu'ils soient ou non agriculteurs, de réduire les droits de succession, ou encore de se constituer un capital leur permettant de compléter un faible niveau de retraite.

L'objet étudié relève ainsi de l'économie de la firme, de l'économie de la famille, de l'analyse des politiques publiques et fiscales en matière de transmission du patrimoine, de l'analyse des stratégies financières propres à cette transmission, et plus globalement de l'économie du secteur agricole.

Quatre objectifs sont principalement visés avec des approches méthodologiques différentes et originales :

- Le premier objectif sera de décrire et de définir les traits caractéristiques de la cessation d'activité dans différents types d'agriculture (élevage, grandes cultures, pluriactivités, petites exploitations/grandes exploitations, conventionnel/agriculture biologique, etc).
- Le deuxième objectif visera à caractériser en volume et en composition les patrimoines des ménages agricoles à différents moments du cycle de vie de l'exploitation et des ménages actifs sur cette exploitation.
- Le troisième objectif sera d'évaluer de manière qualitative les stratégies des cédants en testant l'hypothèse qu'ils cherchent à optimiser la recomposition et la transmission de leur patrimoine professionnel pour de multiples raisons.
- Le quatrième objectif visera à analyser quantitativement les effets sur le patrimoine des ménages, en volume et en composition, de la transition de ses membres vers la retraite en se concentrant plus particulièrement sur la manière dont ce processus se déroule pour les ménages d'indépendants et parmi eux d'agriculteurs, le plus souvent détenteurs de capital professionnel lorsqu'ils sont actifs.

Les méthodes d'analyse quantitative comme qualitative seront mobilisées.



Profil recherché

- Master en économie, finance ou ingénieur agronome de préférence avec une spécialisation en sciences économiques et sociales
- Un intérêt avéré pour le secteur agricole est attendu
- Maîtrise de l'analyse de données et de l'économétrie
- Connaissance de la conception, de la conduite et de l'analyse d'enquêtes
- Maîtrise de l'anglais scientifique écrit et oral
- Capacités de synthèse et de rédaction
- Rigueur et autonomie
- Bonnes aptitudes à travailler en équipe
- Permis B

Renseignements divers

Salaire brut annuel : selon grille contrat doctoral de VetAgro Sup, Université Clermont Auvergne

Durée : 36 mois

Type de contrat : CDD (contrat doctoral)

Début du contrat : 01 mars 2024

Unité d'accueil : UMR Territoires (<https://umr-territoires.fr>)

Localisation : Campus agronomique de VetAgro Sup, 63370 Lempdes. Séjours possibles à Paris et Grenoble

Direction de thèse

Philippe Jeanneaux, Professeur d'économie rurale à VetAgro Sup/UMR Territoires, philippe.jeanneaux@vetagro-sup.fr

Geoffroy Enjolras, professeur de finance à Grenoble IAE-INP, Université Grenoble Alpes, geoffroy.enjolras@grenoble-iae.fr

Jérôme Bourdieu, directeur de recherche en économie à l'INRAE/Paris School of Economics (PSE), jerome.bourdieu@psemail.eu

Candidature

Pour postuler, envoyez votre dossier (CV, lettre de motivation d'un maximum de 2 pages, notes du M2, travaux déjà réalisés : mémoire de master, questionnaire, article scientifique...) aux membres de la direction de thèse avant le **vendredi 12 janvier 2024**. L'audition des candidats sélectionnés aura lieu fin janvier 2024.